



Délimitation des traversées de localité
selon panneaux d'entrée (PEL)

Le Mont-sur-Lausanne

Date	Dessin	Echelle	N° Plan
01.06.2012	SF	1:10'000	133-2

Q:\App\Arcgis\Entretien\Traversées de localité\LT-Le Mont-sur-Lausanne.mxd

Axe	PR	Dist.	PR	Dist.	Longueur
4112	150 +	82.55 au	225 +	279.80 =	951.75
4250	100 +	306.60 au	525 +	202.00 =	4'163.75
4251	0 +	10.00 au	0 +	117.00 =	107.00
-	- +	- au	- +	- =	-
-	- +	- au	- +	- =	-
-	- +	- au	- +	- =	-
-	- +	- au	- +	- =	-
-	- +	- au	- +	- =	-
-	- +	- au	- +	- =	-
-	- +	- au	- +	- =	-

Total traversée de localité en m' **5'222.50**

Remarque :

RC 501-B-P, Axe 4250 PR 100 + 306.60 m'
RC 501-B-P, Axe 4250 PR 200 + 202.00 m'
Les limites de traversée de localité correspondent à la limite territoriale de la Commune Le Mont-sur-Lausanne

RC 501-B-P, Axe 4250
Le passage supérieur de la RN 9 reste propriétaire des routes nationales.

Route cantonale

- hors traversée de localité
- en traversée de localité

Système de repérage de base

- Point de repère intermédiaire
- Point de repère début et fin d'axe

